

Vivre ensemble : la laïcité

Durée : 55 min

Barème : / 20 points

Barème : 1 point par question, soit 4 points par exercice

Unités : réponse sans unité = 0,5 point retiré

1 Les mots de la laïcité

/ 4 pts

- a. L'athéisme.
- b. La laïcité.
- c. La neutralité.
- d. L'agnosticisme.

Erreur fréquente — confondre laïcité et athéisme : la première organise l'État, le second est une conviction personnelle.

2 Lire la loi de 1905

/ 4 pts

- a. La liberté de conscience : croire, ne pas croire, ou changer de conviction.
- b. La liberté de culte : dans la sphère privée et dans les lieux de culte, en respectant l'ordre public.
- c. L'État ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.
- d. Séparer l'État des religions, c'est justement n'en privilégier aucune : la séparation protège la liberté de chacun.

À retenir — la loi de 1905 a deux faces : la séparation de l'État et des cultes d'un côté, la protection de la liberté religieuse de l'autre.

3 À l'école publique

/ 4 pts

- a. La neutralité : agents de l'État, ils n'expriment aucune opinion religieuse dans l'exercice de leurs fonctions.
- b. L'interdiction des signes religieux ostensibles, depuis la loi du 15 mars 2004.
- c. Non : cette loi ne concerne que les établissements publics ; le privé sous contrat suit ses propres statuts.
- d. Qu'aucun élève ne peut invoquer sa religion pour refuser de suivre les règles communes de l'établissement.

Repère — deux règles distinctes : la **neutralité** pour les adultes qui représentent l'État, les **signes ostensibles** pour les élèves.

4 Une histoire construite pas à pas

/ 4 pts

- a. 1905.
- b. 2013.
- c. 2004.
- d. 1958.

Le point clé — 1905 pose la séparation, 1958 l'inscrit dans la Constitution, 2004 et 2013 précisent son application à l'école.

5 Un cadre commun à tous

/ 4 pts

- a. Elle impose des obligations à l'État et à ses agents (aucun financement, neutralité) et garantit aux citoyens une liberté.
- b. L'hôpital, la mairie : les agents y restent neutres et tous les usagers sont traités de la même façon.
- c. Parce qu'elle doit s'appliquer à des situations nouvelles (menus scolaires, réseaux sociaux) sans modifier ses principes.
- d. Faux : un État laïc compte des croyants de toutes religions, des athées et des agnostiques, tous égaux devant la loi.

Attention — la laïcité n'est l'affaire d'aucun camp : elle abrite croyants, athées et agnostiques, égaux devant la même loi.